REGARD SUR CARIGNAN

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE • VOLUME 12, NUMÉRO 02 • MAI 2023

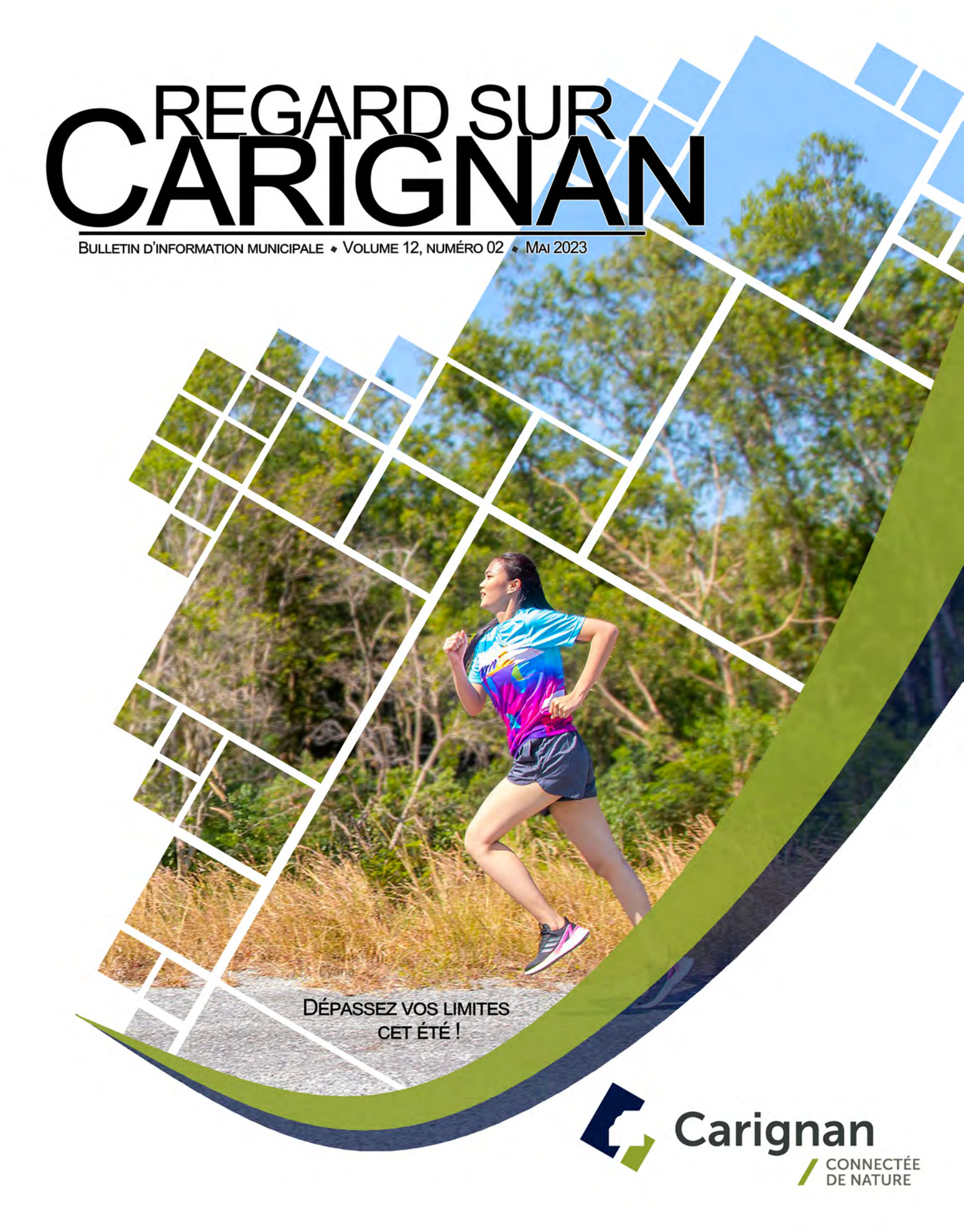

DÉPASSEZ VOS LIMITES CET ÉTÉ !

Carignan
CONNECTÉE DE NATURE

Patrick Marquès
Maire, Ville de Carignan

Sommaire

2 Mot du Conseil
3 Agenda
5 Cinéma en plein air
6 Matinées musicales
7 Événements
11 Maison des générations Ginette-Grenier
12 Loisirs
14 Règlements municipaux
16 Permis
17 Eau potable
18 Feux
20 Collectes
22 Santé et environnement
23 Vie communautaire

Heures de service

Lundi au jeudi
de 8 h à 12 h de 13 h à 16 h 30
Vendredi
de 8 h à 12 h
Tél : 450 658-1066

carignan.quebec
facebook.com/villedecarignan
info@carignan.quebec

Edith Labrosse
Conseillère District 1

Stéphanie Lefebvre
Conseillère District 3

Frédéric Martineau
Conseiller District 5

Luc Laforge
Conseiller District 2

Diane Morneau
Conseillère District 4

Daniel St-Jean
Conseiller District 6

Chères concitoyennes et chers concitoyens,

Le Conseil municipal de Carignan est ravi de partager les dernières avancées pour améliorer la qualité de vie de notre communauté alors que les beaux jours se profilent à l'horizon.

Cet été, nous entreprendrons plusieurs projets d'infrastructure importants. Pour nos routes, nous procéderons au pavage du chemin Salaberry entre la rue Grande Allée et le chemin Brunelle et à la réfection d'une portion du chemin Bellevue. Côté parcs, la nouvelle passerelle reliant les parcs de la Seigneurie et des Chenaux sera complétée, de même que les travaux pour le parc Forget et le parc Isaïe-Jacques.

La sécurité des citoyens étant une priorité pour le Conseil, nous avons récemment lancé une campagne pour la semaine de la courtoisie au volant. Nous prévoyons d'autres initiatives pour renforcer la sécurité routière.

Nous sommes également heureux des avancées du projet du Centre-ville avec la conclusion de l'échange de terrains avec Eurovia. Nous avons hâte de pouvoir discuter avec vous du futur Centre-ville et de recueillir vos commentaires sur ce projet passionnant.

Dans cette optique, nous lancerons sous peu une nouvelle plateforme de consultation pour traduire la vision collective de nos résidents sur le territoire de Carignan. Nous sommes convaincus qu'en travaillant ensemble, nous pouvons faire de Carignan une ville dynamique et prospère, offrant un environnement et une qualité de vie hors pair. Votre participation et votre implication sont clés pour l'atteinte de nos objectifs communs.

Vous remerciant de votre engagement, nous vous invitons à rester à l'affût du lancement de cette nouvelle plateforme.

Cordialement,

Le conseil municipal

Mai 2023

- 1er mai
Branches à domicile (sur réservation)
- 3 mai
Séance du Conseil
Matières recyclables
- 4 mai
Matières organiques
- 6 mai
Courses – Défi Carignan
- 9 mai
Feuilles et chaumes
- 11 mai
Matières organiques
- 13 mai
Résidus domestiques dangereux (RDD)
Journée subventionnée à l'écocentre
Journée de la famille
- 17 mai
Matières recyclables
Ordures ménagères
Déchets encombrants (sur réservation)
- 18 mai
Matières organiques
- 20 mai
Journée de l'arbre
Distribution de barils de récupération d'eau de pluie
- 23 mai
Feuilles et chaumes
- 25 mai
Matières organiques
- 31 mai
Matières recyclables

Congés fériés

Nos bureaux seront fermés le 22 mai pour la Fête des Patriotes, le 26 juin pour la Fête nationale du Québec et le 3 juillet pour la Fête du Canada.

Séances du Conseil

Les prochaines séances ordinaires du conseil municipal auront lieu les mercredis **3 mai, 7 juin, 5 juillet** et **2 août** à **19 h 30** à la salle du Conseil, située au 2555, chemin Bellevue à Carignan.

Juin 2023

- 1er juin
Matières organiques
- 3 juin
La Grande journée des petits entrepreneurs
- 4 juin
Atelier « Gardiens avertis »
- 5 juin
Branches à domicile (sur réservation)
- 6 juin
Feuilles et chaumes
- 7 juin
2e versement des taxes foncières
Séance du Conseil
Ordures ménagères
- 8 juin
Matières organiques
- 14 juin
Encombrants (sur réservation)
Matières recyclables
- 15 juin
Matières organiques
- 17 juin
Journée subventionnée à l'écocentre
- 22 juin
Matières organiques
- 24 juin
Fête nationale du Québec
- 27 juin
Feuilles et chaumes
- 28 juin
Matières recyclables
Fête de quartier – Parc du Condor
Ordures ménagères
- 29 juin
Matières organiques

TAXES

Le deuxième versement des taxes 2023 est dû le **mercredi 7 juin.**

Les modalités de paiement sont les suivantes :

- Service de paiement électronique des institutions financières participantes;
- Chèques postdatés par la poste ou au comptoir de l'hôtel de ville (2379, ch. de Chambly, bureau 210, J3L 4N4)
- Paiement Interac au comptoir de l'hôtel de ville

*L'argent comptant est refusé.

SERVICE AUX CITOYENS

Une équipe présente pour
Vous écouter • Vous aider • Vous servir

INFO@
carignan.quebec

JUILLET 2023

- 4 JUILLET
  BRANCHES À DOMICILE (SUR RÉSERVATION)
- 5 JUILLET
  SÉANCE DU CONSEIL
  FÊTE DE QUARTIER – PARC ÉTIENNE-PROVOST
- 6 JUILLET
  MATIÈRES ORGANIQUES
- 9 JUILLET
  MATINÉE MUSICALE AVEC HANORAH
- 11 JUILLET
  FEUILLES ET CHAUMES
- 12 JUILLET
  DÉCHETS ENCOMBRANTS (SUR RÉSERVATION)
  MATIÈRES RECYCLABLES
- 13 JUILLET
  MATIÈRES ORGANIQUES
  FÊTE D'ÉTÉ
- 14 JUILLET
  CINÉMA EN PLEIN AIR – PARC DU DOMAINE
- 15 JUILLET
  JOURNÉE SUBVENTIONNÉE À L'ÉCOCENTRE
- 19 JUILLET
  ORDURES MÉNAGÈRES
  FÊTE DE QUARTIER – ÉDOUARD-HARBEC
- 20 JUILLET
  MATIÈRES ORGANIQUES
  THÉÂTRE EN PLEIN AIR : « CAISSES 606 »
- 26 JUILLET
  MATIÈRES RECYCLABLES
- 27 JUILLET
  MATIÈRES ORGANIQUES
- 28 JUILLET
  CINÉMA PLEIN AIR – PARC HENRIETTE
- 30 JUILLET
  MATINÉE MUSICALE AVEC JEFFREY PITON

Carignan lance son tout premier

DÉFI PISSENLITS

Plus d'informations en page 20

SOYEZ À L'AFFÛT, UN EMPLOI VOUS ATTEND AVEC NOUS!

AOÛT 2023

- 2 AOÛT
  SÉANCE DU CONSEIL
  FÊTE DE QUARTIER – PARC GENEST
- 3 AOÛT
  MATIÈRES ORGANIQUES
- 7 AOÛT
  BRANCHES À DOMICILE (SUR RÉSERVATION)
- 9 AOÛT
  DÉCHETS ENCOMBRANTS (SUR RÉSERVATION)
  MATIÈRES RECYCLABLES
  ORDURES MÉNAGÈRES
- 10 AOÛT
  MATIÈRES ORGANIQUES
  THÉÂTRE PLEIN AIR : « LA BALADE DE ROBIN DES BOIS »
- 17 AOÛT
  MATIÈRES ORGANIQUES
- 18 AOÛT
  CINÉMA PLEIN AIR – PARC DES ÎLES
- 19 AOÛT
  JOURNÉE SUBVENTIONNÉE À L'ÉCOCENTRE
- 22 AOÛT
  FEUILLES ET CHAUMES
- 23 AOÛT
  MATIÈRES RECYCLABLES
- 24 AOÛT
  MATIÈRES ORGANIQUES
- 25 AOÛT
  CINÉMA EN PLEIN AIR – PARC FORGET
- 27 AOÛT
  MATINÉE MUSICALE AVEC ÉLAGE DIOUF
- 30 AOÛT
  ORDURES MÉNAGÈRES
- 31 AOÛT
  MATIÈRES ORGANIQUES

PERMIS P.16
Informations pertinentes

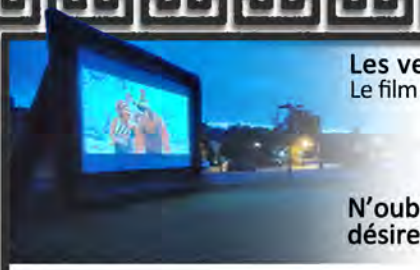

Les vendredis dès 20 h
Le film débute autour de 21 h 30 à la tombée de la nuit

- Popcorn sur place
- Gratuit
- Annulé en cas de mauvais temps

N'oubliez pas de voter pour le film que vous désirez voir sur la page Facebook de la Ville.

CINÉMA EN PLEIN AIR

LE CHAT POTTÉ OU LES MÉCHANTS 14 JUILLET

Le vendredi 14 juillet dès 20 h
Au parc du Domaine

Bien avant sa rencontre avec Shrek, le Chat potté avait déjà vécu de nombreuses aventures trépidantes. Tout commence le jour où, pour sauver la petite ville où il a grandi, le félin doit relever une mission périlleuse : s'emparer de la poule aux oeufs d'or.

Plusieurs animaux criminels réformés mais incompris tentent de devenir bons, avec des résultats désastreux en cours de route.

LES GARDIENS DE LA GALAXIE OU BLACK ADAM 28 JUILLET

Le vendredi 28 juillet dès 20 h
Au parc Henriette

Notre bande de marginaux favorite a quelque peu changé. Peter Quill doit rassembler son équipe pour défendre l'univers et protéger l'un des siens. En cas d'échec, cette mission pourrait bien marquer la fin des Gardiens tels que nous les connaissons.

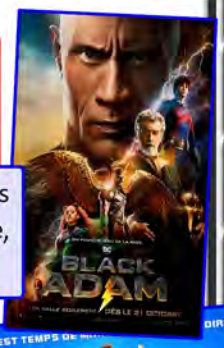

Près de cinq millénaires après avoir reçu les super-pouvoirs des anciens dieux, Black Adam est libéré de sa tombe terrestre, prêt à exercer sa propre justice dans le monde moderne.

LA PETITE SIRÈNE OU LA FUREUR SUR PATTES 18 AOÛT

Le vendredi 18 août dès 20 h
Au parc des Îles

Hank, un chien de chasse malchanceux, se retrouve dans un village peuplé de chats en quête d'un héros pour les défendre contre le plan impitoyable d'un méchant, destiné à rayer leur village de la carte.

Ariel, la benjamine des filles du roi Triton, est une jeune sirène belle et fougueuse dotée d'un tempérament d'aventurière. Elle conclut un accord avec Ursula, la terrible sorcière des mers, qui lui octroie le pouvoir de vivre sur la terre ferme.

SHAZAM OU QUANTUMANIA 25 AOÛT

Le vendredi 25 août dès 20 h
Au parc Forget

Les super-héros et partenaires Scott Lang et Hope Van Dyne, alias Ant-Man et la Guêpe, vont vivre de nouvelles aventures.

Billy Batson, alias Shazam, et les autres enfants de sa famille d'accueil tentent toujours d'établir un équilibre entre leur vie d'adolescents et leurs devoirs moraux en tant que superhéros.

Les dimanches de 10 h à 11 h au parc des Îles

Commencez votre dimanche matin du bon pied en assistant aux matinées musicales au parc des Îles. Musique variée, ambiance chaleureuse et café-croissant seront au menu!

Aucune inscription requise

En cas d'intempéries, les spectacles auront lieu sous un chapiteau.

MATINÉES MUSICALES

HANORAH 9 JUILLET

Le dimanche 9 juillet de 10 h à 11 h
Au parc des Îles

Chanteuse, compositrice et artiste visuelle, Hanorah réalise de nombreuses tournées au Canada et aux États-Unis aux côtés d'artistes connus comme Maris Staples, Cœur de Pirate et Seratones. La combinaison de sa voix et de la vulnérabilité de son message a naturellement attiré Hanorah vers la musique soul, voyageant à travers les émotions du passé et du présent. Le résultat est son premier album complet "Perennial". Ce projet est rempli de grooves RnB et de balades soul alors qui creusent plus profondément dans les racines musicales d'Hanorah pour explorer les tons et les textures riches de sa voix.

JEFFREY PITON 30 JUILLET

Avec une sonorité acoustique finement tissée naviguant entre le folk et la pop, l'auteur-compositeur-interprète Jeffrey Piton nous berce avec sa voix aérienne et son finger-picking à la guitare acoustique. Son premier extrait « On my own » s'est hissé au sommet du Top 100 correspondant anglophone, lui permettant d'atteindre 1,7 million de streams sur Spotify. Par suite de la co-réalisation d'un EP francophone avec Simon Pedenault (Patrice Michaud, Tire le Coyote), il finalise son nouvel EP anglophone qui paraîtra en 2023.

Le dimanche 30 juillet de 10 h à 11 h
Au parc des Îles

ÉLAGE DIOUF 27 AOÛT

Le dimanche 27 août de 10 h à 11 h
Au parc des Îles

Maître percussionniste, l'auteur, compositeur et interprète d'origine sénégalaise Élage Diouf, notamment connu avec André « Dédé » Fortin et son groupe, les Colocs. À titre d'artiste vedette, il participe à la tournée mondiale du spectacle de Delirium du Cirque du Soleil, où il participe à plus de 200 représentations dans les plus grandes villes du monde. Son talent et sa joie de vivre empliront vos oreilles et votre cœur d'un grand bonheur.

COURSES DU DÉFI CARIGNAN 6 MAI

Trousses de coureurs
Les trousses de coureurs doivent être récupérées en présentant sa confirmation d'inscription et une pièce d'identité valide le jeudi 4 mai ou le vendredi 5 mai, de 18 h à 21 h au chalet du parc du Centre-multifonctionnel, au 1559, rue de l'École. Vous pouvez également récupérer votre trousse du coureur le 6 mai, entre 7 h et 8 h 30, dans le corridor du Centre multifonctionnel, au 1555, rue de l'École. Il est préférable de récupérer votre trousse AVANT la journée de la course. *Il est possible de récupérer les trousses d'autres coureurs en présentant la confirmation d'inscription.

Inscriptions tardives (s'il reste de la place)
Les inscriptions tardives sont possibles, s'il reste de la place, le 4 et 5 mai en ligne uniquement. Veuillez noter qu'aucune inscription ne sera possible le 6 mai et qu'aucune inscription n'est possible sur place. Pour plus d'informations, visitez le *carignan.quebec*.

Le samedi 6 mai dès 7 h
Centre multifonctionnel (1555, rue de l'École)

Horaire des courses le 6 mai			
1 km (12 ans et -)	2 km	5 km	10 km (13 ans et +)
Départ à 11 h 30	Départ à 11 h	Départ à 9 h	Départ à 9 h

JOURNÉE DE LA FAMILLE 13 MAI

Le samedi 13 mai de 10 h à 15 h 30
Centre multifonctionnel (1555, rue de l'École)

Spectacle « C'est du gâteau » avec Gatzby de 10 h à 11 h
Dans un décor culinaire, venez rencontrer un chef pâtissier d'une grande renommée, ayant de nombreux talents artistiques cachés. Un mélange loufoque de jonglerie, de magie et d'équilibre saura vous offrir un divertissement assuré.
- Inscription requise sur le Portail Citoyen à *carignan.quebec*
- Gratuit!

Activités de 11 h à 15 h 30
- Structures gonflables
- Tatous brillants
- «*Foodtruck*» sur place ($)
- Activités et animations extérieures pour tous

Invitation annuelle à notre journée de la famille. Plusieurs activités parents-enfants sont prévues afin de souligner cette journée spéciale. Plaisir familial et création de magnifiques souvenirs assurés!

JOURNÉE DE L'ARBRE 20 MAI

Le samedi 20 mai de 9 h à 12 h
Chalet du parc du Centre multifonctionnel (1559, rue de l'École)

Distribution de plants d'arbres
Profitez de la distribution gratuite de jeunes plants d'arbres pour remplacer vos arbres morts ou malades et pour regarnir le couvert forestier dès maintenant. Diverses essences d'arbres seront disponibles, connues une semaine avant la distribution.

1 à 2 plants par foyer. Quantités limitées. Distribution réservée aux citoyens de Carignan.

Distribution de barils de récupération d'eau de pluie
Vente de barils de récupération d'eau de pluie au coût réduit de 30 $. Vous devez réserver et payer votre baril sur le Portail citoyen à *carignan.quebec*.

Quantités limitées. Les barils réservés pourront être récupérés le 20 mai entre 9 h et 12 h.

VENTES-DÉBARRAS 20-21-22 MAI

Grande fin de semaine des ventes-débarras les 20, 21 et 22 mai sur tout le territoire de Carignan. Annoncez votre vente sur le site Web de la Ville en transmettant votre adresse domiciliaire à *info@carignan.quebec*.

EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE DÈS JUIN

Juin à octobre
Aux abords du pont no 7
(sur le canal de Chambly – chemin Sainte-Thérèse/ rue O'Reilly)

La Ville de Carignan, en collaboration avec la Vitrine créative, est heureuse de présenter pour une 5e année une exposition collective extérieure de photographies sous le thème de « Bleu abstrait ». Ces photographies peuvent être admirées dès le mois de juin, jusqu'au mois d'octobre, aux abords du Pont no 7 (sur le canal de Chambly), à Carignan, plus précisément sur le chemin Sainte-Thérèse, à l'intersection de la rue O'Reilly.

LA GRANDE JOURNÉE DES PETITS ENTREPRENEURS 3 JUIN

10e ÉDITION

Le samedi 3 juin de 10 h à 15 h
Sous la patinoire couverte au parc du Centre-multifonctionnel
(1559, rue de l'École)

La Ville de Carignan est heureuse de faire partie de la Grande journée des petits entrepreneurs qui aura lieu le samedi 3 juin prochain de 10 h à 15 h. Les jeunes sont invités à s'inscrire en ligne et sélectionner le Marché de Carignan au bas du formulaire. Pour ceux qui sont déjà inscrits à la Grande journée des petits entrepreneurs, vous pouvez aller sélectionner le Marché de Carignan dans votre formulaire déjà complété.

Le Marché de Carignan aura lieu à l'extérieur, sous le toit la patinoire couverte. Lorsqu'une place est réservée, les jeunes ont accès à deux tables et des chaises pliantes. À noter que l'inscription en ligne est obligatoire pour pouvoir participer au marché : *petitsentrepreneurs.ca/inscription*. Pour toutes autres questions, nous vous invitons à consulter la page Web de la FAC du site de la Grande journée des petits entrepreneurs à *petitsentrepreneurs.ca/fr/faq* ou nous contacter au 450 658-1066.

ATELIER « GARDIENS AVERTIS » 4 JUIN

L'atelier se donne le dimanche 4 juin au Centre multifonctionnel (ou en virtuel) de 9 h à 17 h. Ce programme permet aux jeunes âgés de 11 à 15 ans d'acquérir les techniques élémentaires de secourisme pour prendre soin des enfants. Les participants apprennent à s'occuper de jeunes enfants de divers groupes d'âge, à prévenir les urgences et à intervenir en cas de besoin. Ils reçoivent également une formation afin de se promouvoir en tant que gardiens auprès de parents/clients éventuels.

La durée du cours est de 7 heures et pour les 11 ans et plus (ou 6e année et plus). Le coût est de 55 $ +tx payable sur place le jour de la formation. Inscription à *secourys.com/gardiens-avertis*, la confirmation d'inscription vous sera envoyée par courriel. Saisissez le code promo « rabaiscarignang » pour profiter de la réduction de 10 $ par inscription (45 $ avant taxes). Possibilité d'annuler avant remboursement 72 h avant le cours.

FÊTE NATIONALE 24 JUIN

Le vendredi 24 juin dès 18 h
Au parc du Centre-multifonctionnel
(1555, rue de l'École)

Venez célébrer en grand notre fête nationale et entrez dans la danse !

En spectacle :

Lulu Hughes & Dan Bigras

*** Feux d'artifice en fin de soirée***

Veuillez noter que nous avons l'accord d'une autorité publique compétente pour allumer des feux d'artifice relatif à cet événement et que la Ville de Carignan est titulaire d'un permis à cet effet. Il est **interdit** d'allumer des **feux d'artifice domestique** sur le territoire de Carignan. Toute personne physique qui enfreint le règlement est passible d'une amende à partir de 400 $.

FÊTE D'ÉTÉ 13 JUILLET

Le jeudi 13 juillet de 17 h à 21 h
Dans la cour de l'école Carignan-Salières
(1551, rue de l'École)

Parce que l'été rime avec chaleur, plaisir et festivités, participez en famille à notre Fête d'été le 13 juillet!

- «*Foam party*» : apportez votre maillot!
- Structures gonflables et maquillage
- «*Foodtruck*» ($)
- Foule d'animations sur place

THÉÂTRE EN PLEIN AIR

Les jeudis, dès 19 h
Aucune inscription requise

En cas de pluie, le spectacle est présenté sous un chapiteau

« CAISSE 606 » 20 JUILLET

Le jeudi 20 juillet 19 h
Au parc Forget
À partir de 4 ans, gratuit

Deux caissières de l'épicerie du coin, prisonnières de leur routine, rêvassent à une vie meilleure. Une vie ou les carottes dansent, la sauce soya meurt d'amour et le soleil goûte l'ananas. Caisse 606 présente le rêve des femmes, leurs aspirations et leur soif de liberté à travers une épopée ou les objets du quotidien servent d'échappatoires à leur lassitude.

« LA BALADE DE ROBIN DES BOIS » 10 JUILLET

Le jeudi 10 juillet 19 h
À la place publique de la Maison des générations Ginette-Grenier
À partir de 5 ans, gratuit

Robin de Loxley était bien loin d'être destiné à une vie héroïque au moment de croiser un étrange barde sur son chemin. Le voilà propulsé bien malgré lui dans une aventure où les injustices, les déceptions, l'amour et l'ambition révèleront peu à peu le héros qui sommeillait en lui. Est-il réellement celui qui aura le courage de défendre la veuve et l'orphelin ? Parviendra-t-il à surmonter ses nombreux échecs et à déjouer les plans de l'abominable Prince Jean ?

FÊTE DES CITOYENS 9 ET 10 SEPTEMBRE

Réservez votre fin de semaine pour participer aux activités concoctées pour vous et pour le plaisir de tous!
Détails à venir à *carignan.quebec* sur LA PLUS GROSSE FÊTE DE L'ANNÉE!

Fêtes municipales de quartier

Les mercredis de 17 h à 20 h

28 juin : parc du condor
5 juillet : parc Étienne-Provost
19 juillet : parc Édouard-Harbec
2 août : parc Genest

Découvrez toute la programmation à *carignan.quebec*!

Bibliothèque itinérante

N'hésitez pas à prendre des livres et à en rapporter ! Le principe est de faire voyager les livres d'une famille à une autre. En partenariat avec la bibliothèque Raymond-Lévesque de Longueuil, ce sont plus de 200 livres qui seront distribués dans nos boîtes durant le présent été.

- Boîte de livres tous âges ET croque-livres : près du Centre multifonctionnel dans le secteur Carignan-Salières
- Boîte de livres tous âges : près des boîtes postales de l'île aux Lièvres
- Boîte de livres tous âges : parc Rémy-Nolet sur l'île Demers
- Boîte de livres tous âges ET croque-livres : parc Genest sur l'île Goyer
- Boîte de livres tous âges ET croque-livres : en bordure de l'école du Parchemin
- Croque-livres : située devant l'adresse civique 9, rue Marguerite-Boileau
- Croque-livres : parc de la Source
- Croque-livres : parc du Domaine

Maison des générations Ginette-Grenier
Carignan

Place publique MG3

Profitez de la place publique de la MG3 cet été! Tables, chaises, scène, oeuvres, etc. Ce lieu de rassemblement ouvert à tous permet de créer des liens avec vos voisins. Venez profiter des belles journées de chaleur et rencontrer de nouvelles personnes formidables. La municipalité prévoit développer davantage cet espace et permettre aux citoyens de réellement s'approprier ce lieu public.

Patinoire couverte

Découvrez la toute nouvelle programmation d'activités de loisir offerte à la patinoire couverte durant la période estivale. Visitez notre site Web à *carignan.quebec*.

En plus des activités proposées dans la semaine, les heures d'ouverture de la Maison des générations Ginette-Grenier sont les lundis, mardis et vendredis de 18 h à 21 h, les samedis de 9 h à 19 h et les dimanches de 9 h à 17 h.

***Prenez note que la *MG3* sera fermée à partir du 20 juin**

À l'extérieur des plages horaires réservées, la Maison des générations est ouverte à tous et est surveillée par un employé de la Ville. Il est possible de jouer aux jeux sur place tels que tables de ping pong, jeux de société et table de babyfoot.

Horaire détaillé sur le site Web à *carignan.quebec*

Café-causerie

Vous désirez discuter des actualités municipales? Le café-causerie est l'occasion idéale de parler avec vos élus de divers sujets! C'est gratuit et du BON café vous sera servi ! Rien de mieux qu'une conversation face-à-face dans un endroit calme et accueillant. Aucune inscription requise, on vous attend ! Les café-causeries sont tenus les mardis 2 mai et 6 juin ainsi que les dimanches 21 mai et 18 juin. Ne manquez pas la chance de discuter avec M. le maire les mardis!

Tricot-crochet jasette

Apportez votre projet de tricot ou crochet et venez tricoter en groupe de 19 h à 21 h. Aucune inscription nécessaire. Vous pouvez vous présenter sur place les 1er, 15 et 29 mai ainsi que le 12 juin. C'est gratuit et du café, thé et chocolat chaud seront servis!

Ateliers d'art visuel pour les enfants de 6 à 12 ans

C'est une nouveauté! L'atelier – Espace créatif offre des ateliers d'initiation aux arts visuels pour les enfants de 6 à 12 ans. Grâce à des expérimentations enrichissantes et l'utilisation de divers médiums, chaque participant réalisera des œuvres variées sur différents thèmes tout au long de la session. Le coût est de 150 $, matériel INCLUS! Les ateliers seront les samedis 6 mai et 10 juin. Vous devez vous inscrire à l'une des 2 plages horaire par courriel au *latelierespacecreatif@gmail.com* ou sur la page Facebook latelierespacesc. Groupe A – 9 h à 10 h 15 et Groupe B – 10 h 45 à 12 h. ***Places limitées. Faites-vite !**

PROGRAMMATION ÉTÉ 2023

Profitez des différentes activités offertes par la Ville et ses partenaires.

Cours estivaux gratuits offerts par la Ville

*En cas de mauvais temps, les cours sont annulés.

Ville de Carignan

Informations à 450 658-1066 ou *info@carignan.quebec*

Groove fit En cas de mauvais temps, les cours sont annulés	27 juin au 15 août	Mardi	19 h à 19 h 45	**Gratuit**	Place publique de la Maison des générations Ginette-Grenier
Danse en ligne 30 min. de cours et 1 h de danse	29 juin au 17 août	Jeudi	19 h à 20 h 30		Patinoire couverte du parc du Centre-multifonctionnel
Yoga En cas de mauvais temps, les cours sont annulés	30 juin au 18 août	Vendredi	9 h à 10 h		Parc des Îles
Basketball Priorité aux résidents (max. de 24 participants par plage horaire)	8 juillet au 26 août	Samedi	10 h à 11 h (5 à 7 ans) 11 h à 12 h (8 à 12 ans)		Parc du Domaine
Pickleball libre	28 juin au 23 août	Mercredi	9 h 30 à 12 h		Patinoire couverte du parc du Centre multifonctionnel
	2 juillet au 27 août	Dimanche	13 h à 15 h		

ROUTE DES ARTS

Visites d'ateliers d'artistes
10-11 juin et 9-10 septembre

C'est parti pour la 7e édition de la Route des Arts du Richelieu! Cette année, il y a du nouveau sur la Route des Arts du Richelieu. Il est possible de rencontrer des artistes qui, jusqu'à présent, étaient dans l'impossibilité de recevoir par manque d'espace dans leurs ateliers. Ces membres dit nomades se recréeront un atelier chez un collègue de la Vallée du Richelieu. Ainsi, la Route demeure un circuit de visites d'ateliers d'artistes de calibre professionnel, mais dans des ateliers permanents ou éphémères. Fidèle à la tradition, la Route des Arts du Richelieu prévoit une fois de plus des weekends de visites d'ateliers, qui auront lieu les 10 et 11 juin ainsi que les 9 et 10 septembre, en plus d'expositions collectives. Mais cette année, à la programmation, s'ajoute un marché de Noël qui aura lieu à Otterburn Park en décembre.

Lancement de la saison « 5 à 7 »
4 juin 2023 à Maison Villebon de Belœil

Venez célébrer le lancement de la saison avec nous, au vernissage de notre exposition collective, le jeudi 4 juin, à la Maison Villebon de Belœil, en formule « 5 à 7 ». N'oubliez pas, les deuxièmes fins de semaine de juin et de septembre, les 33 artistes et artisans de la Route des Arts du Richelieu vous attendent afin de vous présenter leur matériel. Pour valider votre parcours de visite et obtenir les coordonnées des membres, rendez-vous sur notre site Web : *routeartsrichelieu.com.*

Activités offertes par nos partenaires

Sports Momentum Prix et inscription à *sportsmomentum.com*					
Hockey ball / DEK Mixte 5x5	Du 27 juin au 15 août	Mardi	18 h 15 à 22 h	Prix et inscription en ligne	Patinoire couverte du parc du Centre multifonctionnel
Cours de basketball Initiation et développement des habiletés Avec Endy Bautistae Estrella Inscription à swsdbasket.com/carignan ou contacter Endy au 438 334-0922					
Récréatif (5 – 7 ans)	Du 29 avril au 12 juin	Samedi	8 h 45 à 9 h 45	80 $ / session Inscription à *swsdbasket.com/carignan*	Gymnase de l'école Carignan-Salières
Récréatif (8 – 9 ans)		Dimanche			
Récréatif (10 – 11 ans)					
Boxe chinoise - Wu Shu Kwoon - Kung Fu Inscription à *wushukwoon.com*					
Kung Fu Choy Lee Fut Groupe 2 et 3 (9 à 12 ans et 13 ans et +)	Du 4 avril au 17 juin	Mardi	18 h 20 à 19 h 30	Groupe 1 : Enfants (7 à 8 ans) 1 cours / sem. : 99 $ Groupe 2 : Enfants (9 à 12 ans) 2 cours / sem. : 154 $ Groupe 3 : Adultes (13 ans +) 2 cours / sem. : 189 $	Gymnase de l'école du Parchemin
Kung Fu découverte Groupe 1 et 2 (De 7 à 8 ans et 9 à 12 ans)		Samedi	10 h à 10 h 45		
Kung Fu Sanda Groupe 3 (13 ans et +).		Samedi	10 h 45 à 12 h 30		
Tant-Danse l'Âme Inscription à *tant-danse.com* (*studio.tantdanse@gmail.com* ou 514 817-7036) Même si la session est déjà débutée, vous pouvez vous joindre en tout temps. Le tarif sera établi au prorata des cours restants					
PiYo (Routine inspirée du yoga et du pilates sur une musique entraînante)	17 avril au 12 juin	Lundi	18 h 45 à 19 h 45	À partir de 110 $ ou forfaits entre 220 $ et 300 $ + taxes Tous les détails à *tant-danse.com*	Centre multifonctionnel **Apportez votre tapis*
Zumba (Chorégraphies faciles et endiablées sur de la musique variée)	18 avril au 13 juin	Mardi	18 h 45 à 19 h 45		
Duo turbo Kick/Pound Fitness (Entraînement par intervalles à haute intensité. Dépense massive de calories!)	19 avril au 14 juin	Mercredi	18 h 45 à 19 h 45		
Société d'histoire de la seigneurie de Chambly 450 658-2666 ou *shsc@histoireseigneuriechambly.org* *histoireseigneuriechambly.org*					
Abonnement annuel	Communiquez avec la SHSC pour connaître les tarifs d'abonnement				
Local et bibliothèque	Mai et juin	Accès sur réservation	13 h 30 à 16 h 30	Inscription à shsc@histoireseigneuriechambly.org	2445, avenue de Bourgogne à Chambly
Conférence mensuelle « Les adoptions au Québec, de la Nouvelle France à aujourd'hui » offerte par Raymond Thibault et Alain Carle	21 mai	Dimanche	13 h 30	Membre : gratuit Non-membre : 10 $	Pôle culturel de Chambly 1625, boul. Périgny
Conférence mensuelle « Des cageux de bois sur le Richelieu » offert par Paul-Henri Hudon	11 juin	Dimanche	13 h 30		
Les écuries Sylvie Monette (438 274-3093)					
Équitation classique Débutants, intermédiaires et avancés (10 ans et +)	À l'année	Mardi au samedi	9 h à 21 h	1 cours en groupe 55 $ 10 cours en groupe 420 $ Tour de poney (enfants) 15 $/tour **taxes en sus*	1626, chemin Bellevue

SÉCURITÉ DES PISCINES

Que vous ayez une piscine existante* ou que vous planifiez l'installation d'une piscine creusée ou hors terre pour la saison estivale à venir, prévoyez d'avance les éléments de sécurité qui protègeront l'accès à votre piscine.

- Dès l'installation de la piscine, une clôture temporaire doit être installée afin de protéger l'accès à la piscine en attendant l'installation d'une enceinte permanente. Une clôture temporaire doit être solidement fixée et avoir les mêmes caractéristiques que la clôture finale. L'installation temporaire peut remplacer l'installation permanente pour une durée maximale de 30 jours. À la suite de ce délai, l'enceinte permanente doit être conforme à la réglementation en vigueur.
- Pour les piscines hors terres munies d'une échelle avec portière, il est important que la portière soit remise en place dès la fin de son utilisation et ce, en tout temps.
- La Ville de Carignan n'interdit pas l'installation de clôture amovible de type "Pool Guard", "Enfant Secure" et autres sur son territoire. Toutefois, cette clôture doit être en place en tout temps.

* Nous vous rappelons que le Gouvernement du Québec laisse aux propriétaires de piscines résidentielles jusqu'au 30 septembre 2025 pour rendre leur installation conforme.

Dès cette année, si les inspecteurs constatent l'absence d'une enceinte temporaire ou permanente autour d'une piscine, un constat d'infraction sera délivré immédiatement.

PRATIQUE INTERDITE

Entreposage des matériaux dans l'emprise de rue

Toute occupation de la voie publique, pour des fins autres que le stationnement de véhicules routiers ou motorisés sur le chemin public est interdit. Les matériaux et équipements de construction doivent être entreposés sur la propriété privée où sont effectués les travaux. **La circulation doit être possible en tout temps : il n'est pas permis d'obstruer la voie publique.**

Nuisances et bruits

À Carignan, le bruit est prohibé

la semaine entre 21 h et 7 h
la fin de semaine entre 17 h et 9 h

La période estivale est propice à l'émission de bruits de toutes sortes. Les activités extérieures prolongées, les systèmes de son, les cris, les véhicules routiers (incluant VTT), les systèmes d'alarme activés inutilement ou l'utilisation d'équipement pour des travaux d'entretien domestique extérieurs, dont la tondeuse, peuvent gêner la tranquillité du voisinage et devenir des déclencheurs de discorde dans votre milieu.

En tant que Service aux citoyens de notre Ville, nous tenons à vous rappeler que nous sommes toujours à votre écoute et prêts à vous aider en cas de besoin. Si vous rencontrez des problèmes ou des préoccupations, n'hésitez pas à nous contacter. Nous sommes là pour vous fournir des réponses et des solutions à toutes vos questions et préoccupations.

C'est pourquoi nous vous encourageons à nous faire part de vos commentaires, de vos soucis et de vos idées pour que nous puissions travailler ensemble à rendre notre Ville plus agréable pour tous. Nous sommes fiers de servir notre communauté et nous sommes heureux de pouvoir compter sur votre confiance. Merci de nous permettre de continuer à travailler pour vous et pour notre belle Ville.

Cordialement,

Votre Service aux citoyens

SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX, J'UTILISE UN LANGAGE RESPECTUEUX !

LE CHOIX DES MOTS EST IMPORTANT

Extrait de la Politique de communication (accessible en ligne) :

La liberté d'expression est une valeur primordiale pour la Ville de Carignan, mais il est important de l'exercer dans le respect. Ainsi, une opinion doit être partagée sans utiliser un langage diffamatoire, agressif, vulgaire, haineux, sexiste, raciste, offensant, etc. et toute promotion d'opinions politiques, d'un parti politique, de ses représentants, ou des autorités municipales est interdite.

Carignan

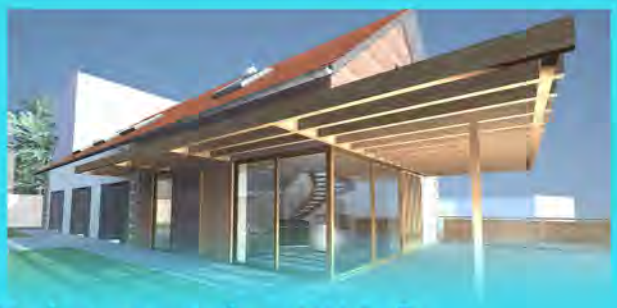

QU'EST-CE QU'UN PIIA ?

Le Plan d'Implantation et d'Intégration Architecturale (PIIA) est un processus qui vise à assurer l'harmonisation des nouveaux bâtiments ou des travaux de rénovation avec leur environnement bâti et naturel.

Concrètement, si vous prévoyez de construire ou de rénover une maison ou un bâtiment situé dans un quartier ou une zone désignée comme PIIA, vous devrez respecter des exigences spécifiques en matière d'architecture, de design et d'esthétique.

Les exigences peuvent porter sur des éléments tels que la hauteur, la forme, la couleur, les matériaux de construction ou encore la disposition des fenêtres. Ces exigences visent à maintenir l'harmonie et la cohérence du paysage urbain ou naturel, et à protéger la valeur esthétique de la zone en question.

Il est important de noter que le PIIA ne concerne pas les travaux de rénovation intérieure, qui sont généralement libres de toute exigence. Seuls les travaux de rénovation extérieure ou la construction de nouveaux bâtiments sont soumis aux exigences du PIIA.

En somme, le PIIA est un outil visant à garantir une qualité architecturale et une esthétique harmonieuse des bâtiments dans les zones où cela est considéré comme prioritaire.

DEMANDE DE PERMIS

Demander un permis à la Ville est important pour s'assurer que les projets de construction, de rénovation ou de modification respectent la règlementation et les normes en vigueur et sont sécuritaires pour les occupants et les passants. Les permis peuvent être nécessaires pour divers projets, et l'obtention d'un permis peut éviter des problèmes juridiques ou de sécurité à long terme.

Chaque demande de permis est étudiée en fonction des réglementations en vigueur, qui varient selon les secteurs de Carignan et les zonages. **Tous les projets de construction de nouveaux bâtiments ou de rénovation de l'extérieur des résidences existantes dans un secteur PIIA sont soumis à des exigences spécifiques.**

Étant donné que cette réglementation découle directement de la **Loi québécoise sur l'aménagement et l'urbanisme**, il est crucial de s'y conformer.

Si vous n'êtes pas sûr de savoir si vous avez besoin d'un permis pour votre projet, il est préférable de contacter le Service aux citoyens pour obtenir des conseils.

Plusieurs travaux nécessitent un permis auprès de votre municipalité. À titre de rappel, voilà certaines interventions nécessitant une autorisation :

- **L'abattage d'arbre** : que l'arbre soit mort, malade, dangereux ou qu'il y ait une autre raison, une demande de permis doit être déposé. Celle-ci est gratuite;
- **L'installation d'une piscine, d'une remise/cabanon ou de gazebo ou pavillon de jardin permanent;**
- **L'installation d'un poulailler et la garde de poules;**
- **Un usage commercial** : qu'il s'agisse d'une entreprise enregistrée à votre adresse, d'un bureau à la maison ou d'un commerce quelconque, un certificat d'autorisation d'usage est nécessaire;
- **Les travaux de rénovation.**

Toutefois, quelques exceptions s'appliquent dans le cas où les travaux n'excèdent par une valeur de 10 000 $ et si la nature des travaux est l'une des situations suivantes :

  - Le remplacement des portes et fenêtres sans modification des dimensions;
  - Des travaux de réparation et d'entretien sans modification structurale;
  - Le remplacement du revêtement de bardeau d'asphalte d'une toiture par du nouveau bardeau d'asphalte.

Toutes les demandes de permis sont disponibles en ligne.

Arrosage des pelouses

Heures d'arrosage autorisées

Durant la période d'arrosage, comprise entre le 1er mai et le 30 septembre, les propriétaires carignanois sont autorisés à arroser leur pelouse avec l'eau provenant du réseau d'aqueduc entre 20 h et 23 h, à la fréquence d'une fois par semaine, selon les conditions suivantes :

- Secteur des Îles **LUNDI**
- Secteur du Domaine **LUNDI**
- Secteur Hôtel de ville **MARDI**
- Secteur Carignan-Salières **MARDI**
- Secteur Carignan sur le Golf **MARDI**
- Secteurs Centre et du Parchemin **MERCREDI**
- Secteur Sainte-Thérèse **SAMEDI**

L'arrosage automatique par gicleurs programmables est permis entre 2 h et 5 h, à la fréquence d'une fois par semaine, selon le même horaire (voir ci-haut).

Arrosage autorisé une fois par semaine [redacted] entre 20 h et 23 h

NOUVELLE PELOUSE

Lors de l'ensemencement ou lors de l'installation d'une nouvelle pelouse, une déclaration d'arrosage doit être demandée pour permettre un arrosage intensif pendant 14 jours. La déclaration d'arrosage se retrouve sur le site Web, carignan.quebec

Un patrouilleur circule sur le territoire et distribue des constats d'infraction aux contrevenants qui ne respecteront pas la réglementation municipale sur l'arrosage.

Si une déclaration de travaux autorisant l'arrosage d'une nouvelle plantation est obtenue par le citoyen, ce dernier peut arroser durant les avis d'interdiction d'arroser, sauf si la Ville émet une interdiction totale d'arroser.

L'arrosage des fleurs et potagers avec l'eau provenant du réseau d'aqueduc est permis en tout temps. Il doit être effectué au moyen d'un arrosoir manuel ou d'un boyau d'usage domestique muni d'un dispositif d'arrêt automatique, lorsque relâché.

L'arrosage avec de l'eau provenant d'un puits artésien, d'un puits de surface ou de toute autre source d'alimentation indépendante, comme un baril servant au captage d'eau de pluie provenant de gouttières, est permis en tout temps.

ARROSAGE DES ENTRÉES

Pratique interdite

En tout temps, le lavage des entrées d'auto, trottoirs ou allées est strictement interdit, sauf en cas de travaux d'aménagement majeurs.

L'utilisation du balai est la meilleure alternative pour préserver l'environnement et protéger l'eau potable.

FEUX EN PLEIN AIR

Sauf pour les foyers, les grils et les barbecues, les feux en plein air sont interdits.

Fumée

En tout temps, il est interdit d'incommoder le voisinage par la fumée d'un feu extérieur. Nous demandons donc aux propriétaires d'éviter de rapprocher leur site de feu de la résidence de leurs voisins. Nul ne peut permettre ou tolérer que la fumée provenant de la combustion des matériaux utilisés pour un feu en plein air, se propage dans l'entourage de manière à nuire au confort d'une personne habitant le voisinage ou que cette fumée entre à l'intérieur d'un bâtiment occupé.

Aussi, pour éviter toute production de fumée nocive pour la santé et l'environnement, seuls du bois sec ou des dérivés secs de bois, du charbon de bois, des briquettes, ou tout autre produit conçu et reconnu spécifiquement à des fins de produit de chauffage peuvent être utilisés dans un foyer extérieur.

Exception pour les agriculteurs

Les agriculteurs peuvent sur demande auprès de l'autorité compétente, obtenir un permis de brûlage, si les conditions suivantes sont remplies et respectées :

- Interdiction d'allumer des feux à ciel ouvert par la SOPFEU pour la région;
- Ne pas faire brûler autre chose que du bois brut et sec;
- Avoir accès à une source d'eau;
- Ne pas avoir des vents de plus de 20 km/h;
- Avoir un accès rapide en tout temps pour les véhicules du Service incendie;
- Avoir l'autorisation de l'environnement;
- Avoir une distance d'au moins 100 mètres d'un bâtiment et une distance d'au moins 300 mètres d'une route;
- Avoir une personne présente en tout temps sur les lieux.

Dispositif autorisé

Pour profiter d'un feu autorisé à l'extérieur, le citoyen doit utiliser un foyer muni d'un pare-étincelles.

Seuls les matériaux suivants sont autorisés pour un foyer extérieur : la pierre, la brique, les blocs de béton architecturaux, le pavé imbriqué et le métal breveté et conçu spécifiquement à cet effet.

Tout foyer extérieur doit être installé à un minimum de trois (3) mètres des bâtiments, à au moins deux (2) mètres de la limite séparative du terrain et à au moins deux (2) mètres des arbres, des haies ou de tout autre matériau combustible. Ainsi, si votre foyer est situé à moins de deux (2) mètres d'une clôture en bois, d'un bâtiment complémentaire, d'une clôture à mailles (Frost) présentant des lattes en plastique, ou tout autre objet pouvant brûler, il n'est pas conforme.

Utilisation

Aucun feu extérieur n'est permis en période de smog ou quand l'indice d'inflammabilité est élevé, très élevé ou extrême.

QUESTIONS FRÉQUENTES

Si j'ai déjà un foyer extérieur, devra-t-il être déplacé s'il ne respecte pas le 2 mètres de distance avec tout autre objet?
Oui, il devra être déplacé. En matière de sécurité, il n'y a pas d'exception.

Qu'est-ce qu'une matière combustible?
Tout ce qui brûle, y compris le cabanon du voisin s'il n'est pas à 2 mètres de distance du foyer, les lattes en plastique d'une clôture à mailles (Frost), une clôture de bois, etc.

Mon foyer au gaz doit-il respecter cette réglementation?
Oui, un foyer au gaz doit être soumis aux mêmes conditions que tout autre foyer extérieur. De la même façon, si le foyer au propane n'a pas de cheminée et qu'un voisin dépose une plainte, le foyer au propane ne pourra plus être utilisé.

FEUX D'ARTIFICE

Feux d'artifice en vente libre

Il est interdit d'effectuer ou de permettre d'effectuer des tirs de pièces pyrotechniques en vente libre, à l'exception des capsules pour pistolet-jouets.

Feux d'artifice à grand déploiement ou pour effets spéciaux

Il est interdit d'utiliser des pièces pyrotechniques à grand déploiement à moins d'avoir préalablement reçue une autorisation écrite de la part de l'autorité compétente relativement à cet événement et d'être titulaire d'un permis valide à cet effet. Seul un artificier-surveillant qualifié est admis à présenter une déclaration d'événement pour l'utilisation de pièces pyrotechniques à grand déploiement.

DÉMÉNAGEMENT

Si vous déménagez cet été, voici quelques points à valider suite à votre déplacement :

Extincteur portatif :

- Il est recommandé de se prémunir d'un extincteur portatif;
- Apprendre à l'utiliser.

Plan d'évacuation :

- Prendre connaissance du plan d'évacuation du bâtiment qu'on habite et repérer les sorties d'urgence;
- Préparer le plan d'évacuation et le faire pratiquer par les nouveaux occupants;
- Déterminer un point de rassemblement;
- Prévoir l'évacuation des enfants, des personnes âgées et handicapées;
- Garder les issues dégagées en tout temps.

Avertisseur de fumée :

- Vérifier la date de fabrication des avertisseurs de fumée et les remplacer s'ils ont plus de 10 ans;
- Mettre une pile neuve dans chaque avertisseur et vérifier leur bon fonctionnement à l'aide d'une bougie soufflée.;
- S'assurer qu'il y ait un avertisseur sur chaque étage et dans le corridor près des chambres.

Avertisseur de monoxyde de carbone :

- À installer près des chambres à coucher si vous avez des appareils au gaz ou un garage attenant.

BBQ :

- Installer le BBQ à au moins deux (2) mètres de tout matériaux combustibles;
- Ne pas entreposer les bouteilles de propane à l'intérieur du garage ou du cabanon, mais bien à l'extérieur en tout temps.

Carignan

CALENDRIER MUNICIPAL 2023

JANVIER

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

FÉVRIER

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28				

MARS

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

AVRIL

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23/30	24	25	26	27	28	29

MAI

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

JUIN

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

JUILLET

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23/30	24/31	25	26	27	28	29

AOÛT

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

SEPTEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

OCTOBRE

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

NOVEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

DÉCEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24/31	25	26	27	28	29	30

ORDURES MÉNAGÈRES

DÉCHETS ENCOMBRANTS
*SUR RÉSERVATION

MATIÈRES ORGANIQUES

FEUILLES ET CHAUME

MATIÈRES RECYCLABLES

ÉCOCENTRE

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

TAXES FONCIÈRES

SAPINS DE NOËL

BRANCHES D'ARBRES
*SUR RÉSERVATION

RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD)

BRANCHES D'ARBRES

Dans un souci d'efficacité et de réduction des émissions de gaz à effet de serre, la collecte de branches à domicile, réalisée par l'équipe des Travaux publics, sera désormais uniquement tenue sur **RÉSERVATION**. En effet, les branches seront ramassées chez les citoyens qui auront effectué **une réservation au préalable** en appelant le Service aux citoyens (SAC) au 450 658-1066 ou en écrivant à *info@carignan.quebec*, **au plus tard le vendredi midi précédant la date de la collecte**.

***Le dépôt de branches au garage municipal n'est plus autorisé.**

La collecte s'effectue les premiers lundis du mois, de mai à octobre, mais uniquement **sur RÉSERVATION**.

1er au 5 mai | 5 au 9 juin | 4 au 7 juillet | 7 au 11 août | 5 au 8 septembre | 2 au 6 octobre

COLLECTES DE BRANCHES

Pour une collecte efficace, veuillez respecter les consignes suivantes :

- Branches d'un diamètre de 6 pouces (15 cm) max
- Rassemblées en ballots de 1 pied (0,3 m) de diamètre
- Ballots d'une longueur de 5 pieds (1,5 m) max
- Feuillage dirigé vers la résidence

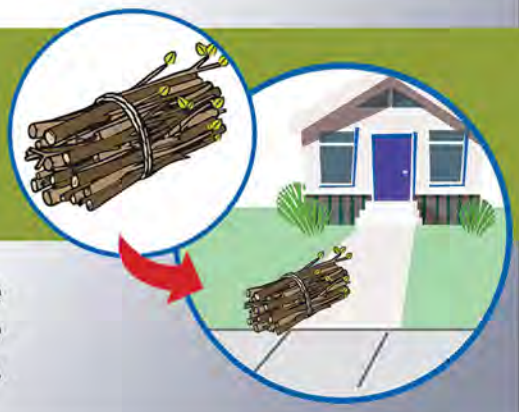

Les branches peuvent être déposées en bordure de rue jusqu'à deux (2) semaines avant la collecte. Attention de ne pas déposer les ballots dans la rue ou sur le trottoir.

*Pas de troncs (écocentre), ni de souches (écocentre), ni de racines (résidus verts)
Pas de branches épineuses : aubépine, rosier (compagnie spécialisée)
Les branches de frênes sont acceptées

Carignan

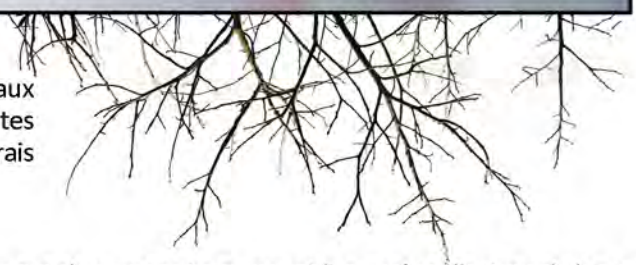

Coûts

Les premières 30 minutes de déchiquetage des branches aux dates prévues au calendrier sont gratuites. Les minutes suivantes sont aux frais du citoyen (25 $ + 15 % de frais d'administration pour chaque tranche de 15 minutes).

Branches et souches

Les branches dont le diamètre excède 6 pouces (15 cm) et les souches ne sont pas acceptées par le collecteur de branches de la Ville. Elles peuvent être apportées à l'écocentre du jeudi au lundi entre 9 h et 16 h. L'écocentre régional de la MRCVR est situé au 60, rue Fisher à Mont-Saint-Hilaire.

Abattage d'un arbre

Pour tout arbre à abattre, sain, mort ou malade, l'obtention d'un permis auprès du Service de l'urbanisme et du développement durable est obligatoire. La demande peut être faite en ligne. C'est gratuit!

LA VILLE DE CARIGNAN LANCE SON TOUT PREMIER

DÉFI PISSENLITS

Aidons les insectes pollinisateurs en oubliant de tondre le gazon en mai

LE SAVIEZ-VOUS ?

Saviez-vous que les pissenlits ne sont pas simplement des "mauvaises herbes" qui doivent être coupées ? En réalité, ces fleurs jaunes brillantes offrent de nombreux avantages pour notre environnement et notre santé. Nous vous proposons un défi : essayez de ne pas couper les pissenlits qui poussent dans vos espaces verts et vos jardins pendant un mois entier, et voyez les avantages pour vous-même!

Tout d'abord, les pissenlits sont une source importante de nourriture pour les abeilles et les autres pollinisateurs. En laissant les pissenlits pousser, vous contribuez à nourrir ces insectes cruciaux pour notre écosystème. Les pissenlits sont également une excellente source de nutriments pour notre sol. En les laissant pousser, vous pouvez améliorer la qualité de votre sol et favoriser la croissance d'autres plantes.

De plus, les pissenlits sont également comestibles et ont des propriétés médicinales. Essayez d'utiliser les feuilles et les racines dans des salades, des soupes et d'autres plats, ou utilisez les fleurs pour faire du thé ou des teintures naturelles. Vous pourriez découvrir de nouveaux goûts et bienfaits pour votre santé!

Nous vous encourageons à relever ce défi et à ne pas couper les pissenlits pendant le mois de mai. Vous pourriez être surpris des avantages que cela peut offrir à votre environnement, votre santé et votre portefeuille! Nous sommes impatients de voir les résultats de ce défi, alors n'hésitez pas à prendre des photos et partager vos expériences avec nous via *info@carignan.quebec*.

SEREZ-VOUS EN MESURE DE RELEVER LE DÉFI ?

INTÉGRATION COMPÉTENCES

Notre mission est d'accompagner et de guider la clientèle de la Montérégie dans leurs démarches d'insertion à la société, tout en favorisant un cheminement sur mesures vers l'accès à l'emploi, un retour aux études, l'entrepreneuriat et/ou l'autonomie personnelle et sociale.

Le colloque immigration pour la prospérité des municipalités et des entreprises
Vendredi 5 mai à Beloeil
Avec la participation des experts et des professionnels en immigration, examinez l'impact de l'immigration et les défis représentés pour les décideurs des municipalités, entreprises, organismes et les citoyens. Discussion sur le potentiel que l'immigration représente pour les villes, les entreprises et leur capacité à devenir un environnement interculturel pour le vivre ensemble, unis dans la différence et la diversité.

Cercles de dialogue
Mardi 11 juillet à Chambly, de 18 h 30 à 20 h
Le cercle de dialogue se déroule entre les Québécois natifs et immigrants. Renforcer et promouvoir des pratiques de cohabitation entre les différentes cultures, afin de prévenir les conflits, d'assurer l'intégration et la cohésion sociale dans une perspective pluraliste.

Formation sur la diversité ethnoculturelle
Jeudi 15 juin à Chambly, de 13 h à 16 h – La résilience migratoire
Jeudi 13 juillet à Chambly, de 13 h à 16 h – Comment devenir une communauté d'accueil
Promouvoir et vulgariser des éléments fondamentaux pour comprendre les échanges entre individus de différentes communautés et développer une sensibilité interculturelle orientée vers un monde meilleur, uni dans la diversité.

1179, rue Bourgogne à Chambly
integrationcompetences.ca
450 464-4481 ou 1 877 538-6377

CENTRE DE BÉNÉVOLAT DE LA RIVE-SUD

Le Centre de bénévolat de la Rive-Sud (CBRS) a pour mission de promouvoir et développer un bénévolat de qualité dans une perspective d'entraide.

Devenez bénévole!
Vous souhaitez vous impliquer pour faire une différence dans la communauté? Plusieurs postes sont disponibles. Appelez-nous pour en savoir plus!

Services aux personnes proches aidantes d'aînés
Nous offrons différents services sans frais, dont un suivi psychosocial, des cafés-rencontres et la formation Aider sans s'épuiser. Nous pouvons vous accompagner dans vos démarches et vous référer aux ressources du milieu. Pour plus d'informations : Katia Deslauriers au 450 658-4325 ou au *aidantschambly@benevolatrivesud.qc.ca.*

Travailleuse de milieu pour aînés
Notre travailleuse de milieu vous aidera à accéder aux services en place dans la communauté, à obtenir de l'aide ou des conseils. Elle saura vous accompagner vers les ressources appropriées et trouver des solutions pour améliorer vos conditions de vie. Pour plus d'informations : Caroline Boisvert au 438 503-4325 ou au *itmav.chambly@benevolatrivesud.qc.ca.*

1410, avenue de Salaberry à Chambly
chambly@benevolatrivesud.qc.ca
450 658-4325

PARRAINAGE CIVIQUE DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU

Le Parrainage civique de la Vallée-du-Richelieu est à la recherche de bénévoles désirant vivre une expérience enrichissante par le biais du jumelage avec une personne présentant soit une déficience intellectuelle, un trouble de santé mentale ou un trouble du spectre de l'autisme. Ce type de bénévolat a pour but d'agrémenter la qualité de vie des membres afin de les aider à s'intégrer activement à la vie publique. Les activités peuvent être variées : marche, sortie au cinéma, jeux de société, magasinage, popote, restaurant, etc. Ces activités ont pour objectif de favoriser l'intégration, la valorisation et l'estime de soi des filleul (es). Nous recherchons également des bénévoles pour le soutien logistique aux activités.

Pour plus d'informations, veuillez nous contacter au 450 464-5325, par courriel à *info@pcvr.ca ou via notre page Facebook; Parrainage civique de la Vallée-du-Richelieu.*

308, rue Montsabré à Beloeil
info@pcvr.ca
450 464-5325

info LETTRE

Pour recevoir nos nouvelles d'actualité par courriel

Abonnez-vous!

carignan.quebec

BUDGET PATICIPATIF 2024

PÉRIODE DE VOTE

N'oubliez pas de voter pour votre projet favori :

1er juin au 31 août

HEURES DE SERVICE

LUNDI AU JEUDI DE 8 H À 12 H
ET DE 13 H À 16 H 30
VENDREDI DE 8 H À 12 H

TÉL : 450 658-1066 ◆ CARIGNAN.QUEBEC
FACEBOOK.COM/VILLEDECARIGNAN ◆ INFO@CARIGNAN.QUEBEC